

Consentement éclairé

Déclaration de politique

© World Physiotherapy 2023
www.world.physio



Citation recommandée: World Physiotherapy. Policy statement: Informed consent. London, UK: World Physiotherapy; 2023. Available from: <https://world.physio/policy/ps-consent>

Consentement éclairé

World Physiotherapy attend des kinésithérapeutes qu'ils s'assurent que le patient/client ou la partie responsable (parent, conjoint, partenaire, tuteur, soignant, etc.) a donné le consentement approprié avant que la kinésithérapie ne soit entreprise.

Consentement éclairé (1, 2) repose sur le principe moral et juridique de l'autonomie du patient/client, selon lequel la décision d'un patient/client de participer à un examen/une évaluation, un diagnostic, un pronostic/un plan, une intervention/un traitement et un réexamen, ainsi qu'à toute activité de recherche, est prise librement par une personne compétente : qui a reçu les informations nécessaires ; qui a bien compris les informations ; et qui, après avoir examiné les informations, est parvenue à une décision sans avoir été soumise à la coercition, à une influence indue, à une incitation ou à l'intimidation.

Les patients/clients ou leurs soignants, dans le cas où ils n'ont pas la capacité, ont le droit de prendre des décisions concernant leur participation à l'examen/bilan, l'évaluation, le diagnostic, le pronostic/plan, l'intervention/le traitement, le réexamen, sans que leur physiothérapeute n'essaie d'influencer la décision.

Le consentement pour la recherche peut être plus complet et doit répondre aux exigences nationales.

Le consentement doit être spécifique et n'est valable que pour le traitement pour lequel le patient a été informé et a donné son accord. Le consentement reste valable jusqu'à ce qu'il soit retiré par le patient/client ou jusqu'à ce que la situation du patient/client ait changé. Le cas échéant, il convient de faire appel à des interprètes.

L'autonomie du patient permet aux physiothérapeutes d'éduquer le patient/client, mais ne leur permet pas de prendre la décision à sa place. Le consentement éclairé protège la liberté de choix de l'individu d'accepter ou de refuser le traitement et respecte l'autonomie de l'individu. (2-5)

Les personnes compétentes doivent recevoir des informations adéquates et intelligibles sur la physiothérapie proposée. Ces informations doivent comprendre une explication claire des éléments suivants

- l'examen/évaluation prévu(e)
- l'évaluation, le diagnostic et le pronostic/plan
- l'intervention/le traitement à fournir
- les risques qui peuvent être associés à l'intervention/au traitement
- les bénéfices attendus de l'intervention/du traitement
- les délais prévus
- les coûts prévus
- toute alternative raisonnable à l'intervention/au traitement recommandé(e)

Le kinésithérapeute doit s'assurer que le patient/client est en mesure de comprendre ce qui précède avant d'obtenir son consentement. Lorsque la personne n'est pas jugée compétente ou que le patient/client est mineur, un tuteur légal ou un avocat peut agir en tant que décideur de substitution.

Les kinésithérapeutes doivent consigner dans leur documentation, sous la forme requise par leur juridiction, que le consentement éclairé a été obtenu.

Les kinésithérapeutes qui travaillent en équipe sont tenus de s'assurer que les dispositions appropriées en matière de consentement ont été prises avant tout examen/évaluation, intervention/traitement ou recherche. Si un autre membre de l'équipe peut obtenir le consentement, cela n'enlève rien à la responsabilité du

kinésithérapeute de s'assurer que le patient/client est correctement informé du service de kinésithérapie à fournir.

World Physiotherapy encourage ses organisations membres à s'assurer que :

- les kinésithérapeutes respectent toutes les exigences légales et procédurales nationales et locales en matière de consentement éclairé
- la responsabilité du kinésithérapeute en matière de consentement éclairé est un élément essentiel des programmes de formation professionnelle des kinésithérapeutes au niveau débutant
- la responsabilité du kinésithérapeute en matière de consentement éclairé est incluse dans les normes professionnelles, les codes de conduite et les principes éthiques

Glossary (<https://world.physio/resources/glossary>)

Documentation

Informed consent

Clinical record

Approval, review and related policy information	
Date adopted:	Originally approved at the 13th General Meeting of WCPT June 1995 Revised and re-approved at the 16th General Meeting of WCPT June 2007 Revised and re-approved at the 17th General Meeting of WCPT June 2011 Revised and re-approved at the 18th General Meeting of WCPT May 2015 Revised and re-approved at the 19th General Meeting of WCPT May 2019 Revised and re-approved at the 20th General Meeting of WCPT May 2023
Date for review:	2027
Related World Physiotherapy policies:	World Physiotherapy policy statements: <ul style="list-style-type: none">• Patients'/clients' rights in physiotherapy• Ethical principles and the responsibilities of physiotherapists and member organisations World Physiotherapy endorsements: <ul style="list-style-type: none">• Endorsement: Rights of the child• Endorsement: The United Nations standard rules on the equalisation of opportunities for persons with disabilities

References

1. Chartered Society of Physiotherapy. Quality Assurance Standards for physiotherapy service delivery. London, UK.: CSP; 2013 [1 Dec 2023]. Available from: <https://www.csp.org.uk/publications/quality-assurance-standards-physiotherapy-service-delivery>.
2. World Physiotherapy. Policy statement: Standards of physiotherapist practice. London, UK: World Physiotherapy; 2023 [3 Nov 2023]. Available from: <https://world.physio/policy/ps-standards>.
3. Council of International Organizations of Medical Science. Ethical Guidelines for Biomedical Research Involving Human Subjects. London, UK: CIOMS; 2016. Available from: <https://cioms.ch/publications/product/international-ethical-guidelines-for-health-related-research-involving-humans/>.

-
4. European Region of World Physiotherapy. Quality assurance standards of physiotherapy practice and delivery Brussels, Belgium: European Region of World Physiotherapy; 2018 [1 Dec 2023]. Available from: <https://www.erwcpt.eu/standards-of-practice>.
 5. World Physiotherapy. Policy statement: Research. London, UK: World Physiotherapy; 2019 [1 Dec 2023]. Available from: <https://world.physio/policy/ps-research>.

© World Physiotherapy 2023